

Senatorin für Kinder und Bildung, Rembertiring 8-12, 28195 Bremen

An die Erziehungsberechtigten

Brême le 25.03.2019

Chers parents,

C'est fait! La prise en charge des enfants à partir de trois ans sera gratuite. Le Parlement de Brême a approuvé la modification nécessaire de la loi sur les jardins d'enfants de Brême le 27 février 2019.

Que signifie contributif?

À partir du 01.08.2019, les parents d'enfants paient après la troisième année de vie jusqu'à ce que l'entrée à l'école ne soit plus une contribution de Kita. Pour les enfants qui auront trois ans après le 1er août, les contributions seront annulées à partir du mois du troisième anniversaire.

Combien d'heures sont non contributives?

Les enfants âgés de plus de trois ans ont légalement le droit de recevoir une garderie à Brême jusqu'à six heures par jour. Ces six heures sont en tout état de causes non contributives. Si vous, en tant que parent, pouvez faire en sorte que votre enfant reçoive des soins non contributifs, cela est vérifié dans le cadre de la détermination des besoins. Cela déterminera réellement votre besoin de soins, par exemple, en fonction de votre travail. En principe, jusqu'à huit heures de soins quotidiens peuvent être fournies gratuitement.

Quelles sont les contributions pour les contributions?

La liberté de contribution couvre à elle seule les contributions pour les soins de votre enfant jusqu'à huit heures par jour. Les frais de déjeuner seront à la charge des parents eux-mêmes.

Les points suivants s'appliquent toujours: les bénéficiaires d'aides sociales ou les détenteurs d'un Bremen Pass ne versent pas de contributions et ne paient pas pour le coût des déjeuners.

À qui les parents paient-ils des cotisations futures?

Jusqu'à présent, les services de garde ont calculé les contributions pour les soins et le repas du midi conformément au règlement sur les contributions de Brême et perçues directement par les parents. De ce fardeau administratif, une grande partie des garderies à partir de la maternelle 2019/2020 peut être allégée.

Für Fragen steht der
Kita-Beitragsservice
zur Verfügung

Hotline
0421
361 31112

Besuchsanschrift
An der Weide 50 A, 3. OG
28195 Bremen

Sprechzeiten
Mo, Fr: 9-12 Uhr
Di, Do 9-15 Uhr

E-Mail
kitabeitrag@
performanord.bremen.de

À partir de la prochaine année de maternelle, les contributions pour les enfants des institutions de KiTa Bremen et de la plupart des institutions d'institutions indépendantes seront fixées par le service des contributions de Kita et collectées par le fonds principal. En règle générale, vous avez déjà été informé de votre centre de jour. En cas de doute, vous pouvez vous assurer auprès de votre responsable de site.

Important : Même les parents dont les enfants sont pris en charge par des associations de parents d'élèves ou un éducateur sont dispensés de cotisation jusqu'à ce que leur enfant atteigne l'âge de trois ans jusqu'à son entrée à l'école. La facturation du déjeuner et éventuellement la collecte des contributions pour les enfants de moins de trois ans ou pour les enfants d'hort ont lieu, comme auparavant.

Comment fonctionne la fixation centrale?

La détermination de la contribution de Kita continue à dépendre du revenu. La base du calcul est à l'avenir une auto-évaluation avec laquelle vous fournissez des informations sur la situation des revenus de votre famille .

Les collègues du service des contributions de Kita vous enverront tous les documents nécessaires dans les prochains jours.

Les détenteurs du Bremen Pass recevront également du courrier du service de contribution Kita. Il est important que les avis de performance et en particulier le Bremen Pass soient soumis. C'est uniquement de cette manière que l'indemnité de garderie et l'indemnité de repas du midi peuvent être supprimées.

Pourquoi tous?

En prenant en charge une garderie, votre enfant sera encouragé et soutenu dans le développement de nombreuses compétences. Avec l'abolition des cotisations Kita, Brême joue un rôle important pour alléger le fardeau de votre famille et faciliter la conciliation de la vie professionnelle et de la vie de famille.

La configuration centrale des contributions permet aux garderies de se concentrer davantage sur leurs tâches principales, à savoir les soins et le soutien de votre enfant. Grâce à cela, nous franchissons une nouvelle étape dans l'amélioration de la qualité des services de garde.

Dans cet esprit, je vous souhaite un bon début dans la nouvelle année de la maternelle 2019/2020.

Mes sincèrement



La sénatrice pour les enfants et l'éducation

Dr. Claudia Bogedan

Fragen von Familien in Elternvereinen oder Kindertagespflege beantwortet die Elternbeitragsstelle

Hotline
0421
361 10304

Besuchsanschrift
An der Weide 50 A, 3. OG
28195 Bremen

Sprechzeiten
Mo – Fr 9-16 Uhr

E-Mail
elternbeitraege@
kinder.bremen.de
oder
tagespflege@
kinder.bremen.de